

4. Conseillers canadiens aux affaires spatiales et aux affaires scientifiques et technologiques en France

Situation à la mission

À titre de membres des secteurs de l'Investissement, de la Science et de la Technologie (S-T) et du secteur spatial du Service économique et commercial à l'Ambassade de Paris, le conseiller aux affaires spatiales et le conseiller aux affaires scientifiques et technologiques contribuent à l'atteinte des objectifs généraux de l'Ambassade en axant leurs efforts sur les questions de S-T et les affaires spatiales en France et sur la création ou le maintien des accords de partenariats dans ces deux secteurs. Le conseiller aux affaires spatiales, qui a été nommé dernièrement (novembre 2000), et qui est un nouveau membre du personnel à l'Ambassade de Paris, participe principalement aux interactions entre l'Agence spatiale canadienne (ASC) et l'Agence spatiale européenne (ESA).

Les tâches du développement technologique sont confiées à un agent de développement de la technologie (ADT) qui s'y consacre entièrement et qui relève du conseiller aux affaires scientifiques et technologiques.

Les conseillers effectuent des déplacements dans toutes les régions de la France pour visiter des organismes de R-D publics et privés afin de bâtir et de maintenir un réseau de personnes-ressources, de mieux comprendre les capacités françaises et d'assister à des conférences spécialisées en S-T. Le mandat du conseiller aux affaires spatiales couvre toute l'Europe, étant donné les interactions de l'ASC avec l'ESA.

L'emplacement à Paris de la mission permanente du Canada de l'OCDE offre une autre occasion au conseiller aux affaires scientifiques et technologiques de collaborer, au besoin, avec le conseiller de l'OCDE responsable des questions multilatérales de S-T. Le conseiller en S-T s'occupe de tous les secteurs sauf celui des affaires spatiales, étant donné qu'un autre conseiller de l'Ambassade en a la responsabilité. Compte tenu de cette exclusion, le travail du conseiller est traduit avec précision par le profil générique.

Priorités et contacts du conseiller aux affaires scientifiques et technologiques

Le conseiller aux affaires scientifiques et technologiques est en mission à Paris depuis septembre 2000. Ses principales priorités englobent la surveillance des politiques en matière de S-T en France, y compris le suivi des mesures de soutien à l'innovation technologique établies par le gouvernement français, la création d'un réseau de contacts dans la communauté française de la S-T, et l'identification et éventuellement, le jumelage de groupes du Canada et de la France ayant des intérêts communs en vue de la signature d'accords de partenariats en R-D ou de la participation à des projets d'investissement.